RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART



CAP - Arts et techniques du verre

Option Vitrailliste

PRÉSENTATION MÉTIER

Le **vitrailliste** réalise seul ou en équipe, des vitraux, exigeant la maîtrise des procédés de travail du verre (découpe, coloration et assemblage). Il exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives : préparation du travail (maquette, carton, tracé, calibrage), mise en couleur du verre, coupe, mise en plomb ou sertissage, soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers. Ses connaissances technologiques et professionnelles mais aussi artistiques lui permettent proposer des idées innovantes. Il est capable de participer à la restauration des vitraux.

OBJECTIFS

- Réaliser seul ou en équipe, des vitraux, exigeant la maîtrise des procédés de travail du verre (découpe, coloration et assemblage). Participer à la restauration des vitraux.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée le Mas Jambost - **Limoges**

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°37302

Date de publication : 06/02/2023

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

Condition :
Certificat médical (taux de plomb dans le sang)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

CAP - Arts et techniques du verre

Option Vitrailliste

Durée

- 987 heures en centre
- 420 heures en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Arts et Techniques du Verre - Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 3
- Épreuves ponctuelles
- Contrôle encours de formation (CCF)
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordée

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance ou de professionnalisation
- Financement Région Nouvelle-Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 20 € /h

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP37302BC01 - Arts Appliqués et réalisation (Option Vitrailliste)

- Analyser & Composer : situer historiquement, analyser les caractéristiques plastiques/techniques et composer un décor. Préparer & Organiser : définir la matière d'œuvre, les moyens et organiser le travail. Réaliser & Contrôler : exécuter le vitrail selon les règles de l'art, contrôler la qualité/esthétique et assurer la maintenance de niveau 1

RNCP37302BC02 - Analyse technique (Option Vitrailliste)

- Décoder les documents de travail et étudier les propositions. Reconnaître les matières d'œuvre. Reconnaître les matériels, les outillages, et les fluides. Décoder les règles d'hygiène et de sécurité et les consignes d'ergonomie.

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Anglais. Prévention-santé-environnement.

Compléments formation : Sensibilisation aux valeurs de la République, aux enjeux du développement durable et du numérique; préparation à l'accès à l'emploi.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en Brevet des Métiers d'Art (BMA) Verrier décorateur.

Métiers accessibles : Vitrailliste - Verrier - Tailleur - Décorateur.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation
- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : Validation de votre projet par un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI ou Conseil départemental)